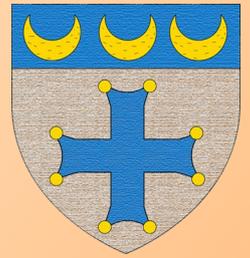


Le p'tit Momèrien



Bulletin municipal

MMXX
2020

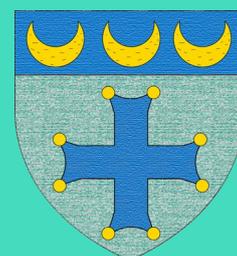
Le mot du Maire.....	p.3
Les commissions municipales.....	p.4
Le budget 2020.....	p.5
Le recensement 2020.....	p.6
Les commémorations, anniversaire.....	p.7
Les travaux réalisés.....	p.8-9
SIVOM Momères Saint Martin.....	p.10-11

RPI Momères Saint Martin.....	p.12-13
Le Conseil Municipal des Enfants.....	p.14-15
Le comité des fêtes.....	p.16
La Gym, La Bibliothèque.....	p.17
Jeux pour les petits et les grands.....	p.18
Etat Civil 2020, Infos pratiques.....	p.19

**Le Maire et le Conseil Municipal de Momères
vous souhaitent une
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2021!**



De gauche à droite: Baptiste MOULIE, Marc SUBERBIE,
Christelle MEDAILLON, Florent REYNAUD, Bernard SARRABERE,
Patrick BONNET, Jean-Marie TAPIE (maire),
Sylvain TRIGUEROS, Julien MONIN, Christophe ROMAN,
Eugène CAZENAVE, Françoise BERENGUEL,
Gilles SEMMARTIN, Pierre GIRARDEAU.



Le mot du Maire

Mes Chers Concitoyens, Chers Amis,

A la tête de la nouvelle équipe qui m'a fait confiance pour poursuivre ma mission au service des Momériennes et des Momériens, vous pouvez compter sur mon engagement pour continuer à développer notre commune et son image.

Cette crise sanitaire nous a mis à l'épreuve dès le début de notre mandat et il a fallu s'adapter à cette situation inédite. Nous avons souhaité acheter des masques dès la fin avril, mais dans un contexte difficile nous n'avons pu les distribuer que début juillet à toute la population. Nous devons poursuivre l'application des mesures de protection sanitaires pour le bien de tous. A notre plus grand regret, toutes les manifestations prévues cette année ont dû être annulées et ne pourront reprendre que lorsque la situation le permettra...

Nous avons malgré tout réussi à terminer tous les travaux qui avaient été programmés : salle des fêtes, travaux de voirie, nettoyage des ruisseaux, volets appartements communaux, école...dont vous trouverez le détail dans les pages de ce bulletin.

Pour 2021, un projet important va se mettre en place : la 1ère tranche d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et éclairages public initié par le Syndicat Départemental d'Energie 65, sur la RD 935 de la place du Palencat jusqu'à Horgues.

Avec les membres du Conseil Municipal et les agents communaux, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2021 en espérant qu'elle nous fera oublier cette difficile année 2020.

BONNE ANNEE 2021

Jean-Marie TAPIE,





Les commissions municipales, mises en place lors du 1er conseil municipal , sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal.

Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leurs compétences.

Les élus y discutent des problèmes concrets et proposent des solutions.

Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas.

Le maire est Président de droit de chacune d'elles.

Pour chaque commission, le vice-président est noté en **gras**

COMMISSION FINANCES

Prépare et élabore des documents financiers de la Commune (Budgets primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs)

Examine les demandes de subventions des associations.

Gère la dette et les emprunts

Françoise BERENGUEL; *Christophe ROMAN*; *Eugène CAZENAVE*; Christelle MEDAILLON ; Sylvain TRIGUEROS.

COMMISSION TRAVAUX & VOIRIE

Décide des travaux à lancer pour l'entretien des voiries et bâtiments communaux et prévoit les investissements à réaliser.

Réalise le suivi de des travaux réalisés.

Pierre GIRARDEAU; Julien MONIN; Rémi PELTIER; Sylvain TRIGUEROS, Christophe ROMAN, Baptiste MOULIE.

COMMISSION URBANISME

Rémi PELTIER, Bernard SARRABERE, Baptiste MOULIE, Marc SUBERBIE, Julien MONIN, Eugène CAZENAVE

COMMUNICATION CULTURE LOISIRS & FETES

Elabore des supports de communication avec les momèriens comme le site Internet et le P'tit Momèrien. Organise, prépare et du suit le déroulement des manifestations culturelles et festives (expositions, concert, célébrations, repas des aînés...)

Julien MONIN, Françoise BERENGUEL, Pierre GIRARDEAU, Patrick BONNET, Eugène CAZENAVE, Christelle MEDAILLON

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Eugène CAZENAVE, Christelle MEDAILLON, Bernard SARRABERE, Françoise BERENGUEL

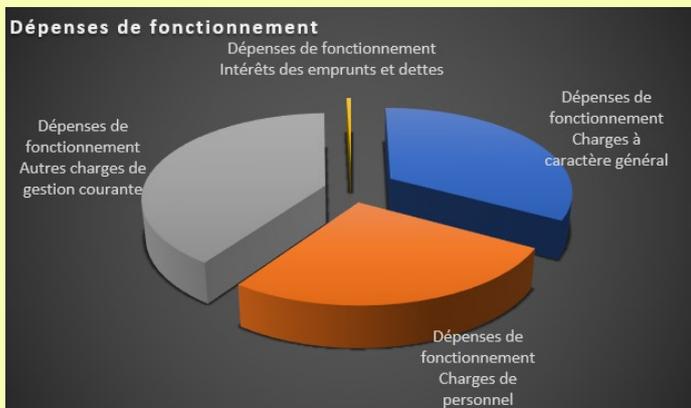
SIVOM Momères Saint Martin



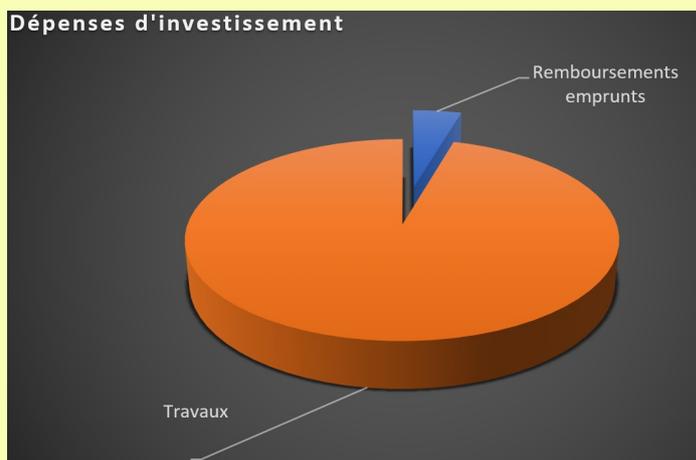
Voir pages 10-11



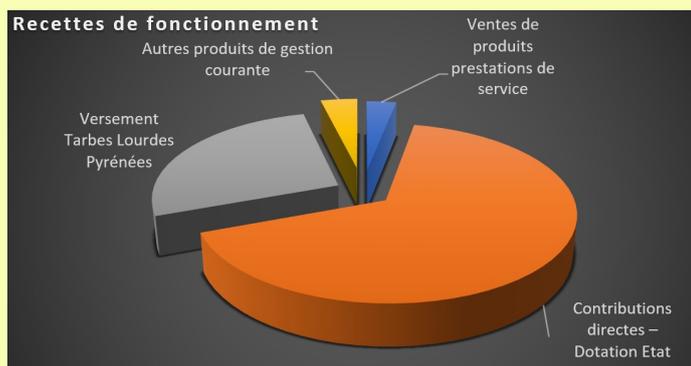
Dépenses de fonctionnement	239 050 €
Charges à caractère général	79 050 €
Charges de personnel	63 500 €
Autres charges de gestion courante	95 400 €
Intérêts des emprunts et dettes	1 100 €



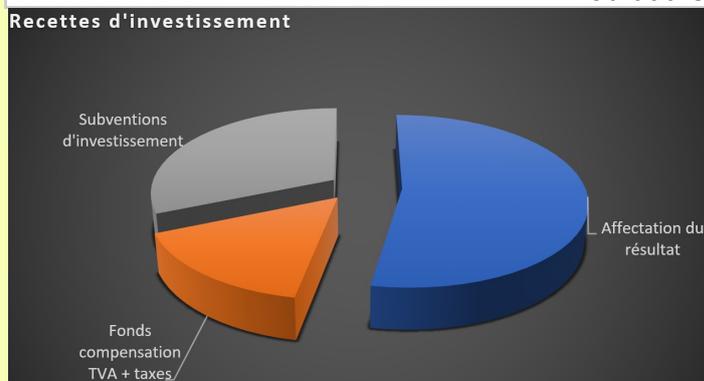
Dépenses d'investissement	265 800 €
Remboursements emprunts	11 800 €
Travaux	254 000 €



Recettes de fonctionnement	345 500 €
Ventes de produits prestations de service	10 500 €
Contributions directes – Dotation Etat	229 000 €
Versement Tarbes Lourdes Pyrénées	93 000 €
Autres produits de gestion courante	13 000 €



Recettes d'investissement	159 350 €
Affectation du résultat	84 350 €
Fonds compensation TVA + taxes	25 000 €
Subventions d'investissement	50 000 €



La section de fonctionnement regroupe :

toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;

toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD).

La section d'investissement comporte :

en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;

en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Comprendre les dépenses? Les recettes?





Un peu d'histoire....

Le recensement est une opération statistique de dénombrement de la population réalisée tous les cinq ans pour les communes de moins de 10000 habitants.

Les recensements existent depuis l'Antiquité, mais leur signification ainsi que leurs méthodes ont évolué au cours des siècles. Notamment avec l'avènement de l'Etat Nation dont ils servaient divers objectifs comme la conscription militaire, la répartition de l'impôt, la connaissance du nombre et des richesses de la population.

La Constituante en juillet 1791 obligea les communes à tenir un registre des habitants à mettre à jour chaque année en novembre décembre. En 1836 une circulaire ministérielle redéfinit le mode opératoire. Le tableau nominatif des habitants doit être établi par famille ou ménage en portant en tête de chaque ménage le chef de famille puis sa femme, ses enfants, les aïeuls ou autres parents faisant partie du ménage, puis des domestiques. A cette date la population déclarée pour Momères est de 666 personnes : 347 personnes de sexe masculin et 319 personnes de sexe féminin repartis en 114 familles ou ménages.

Aujourd'hui les recensements sont surtout des outils d'aide à la prévision économique. Outre le nombre d'habitants, ils recueillent d'autres caractéristiques comme l'âge, la profession, les conditions de logement, les études...

Du nombre d'habitants dans la commune découle la participation de l'Etat à son budget. Ce que l'on appelle la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Mais aussi le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, l'installation d'une crèche, de commerces... le recensement permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

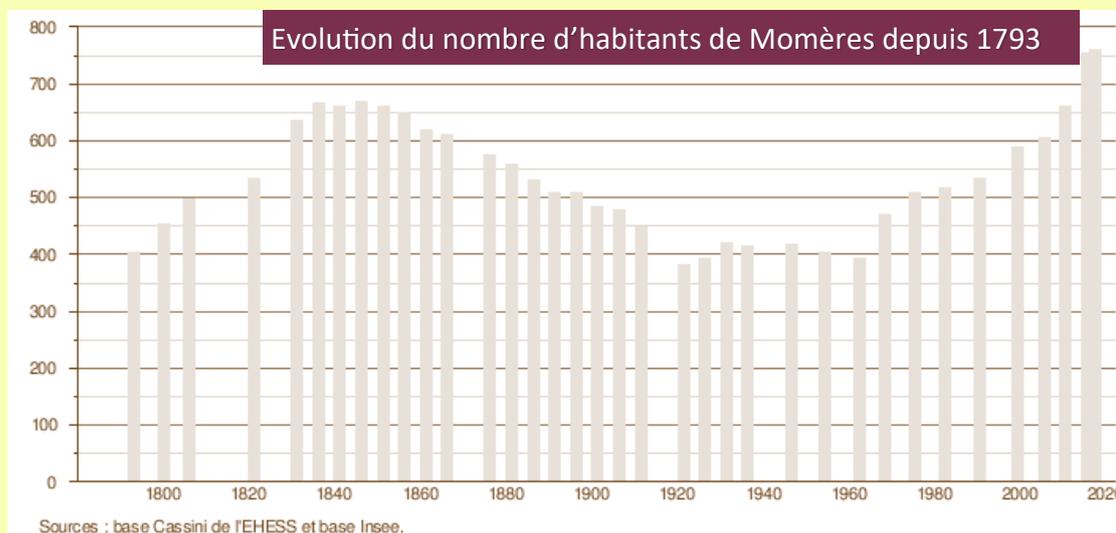
Méthode de recensement sur Momères en 2020.

Le village a été divisé en deux districts Nord et Sud de la rue de la Plantère prolongée par la rue du Moulin.

Les démarches du recensement ont été réalisées par deux agents recenseurs, recrutés en conseil municipal et encadrés par un coordonnateur communal, qui, avant la collecte ont constitué la liste des adresses à enquêter puis ont fait leur tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur.

Pendant la collecte, du 16 janvier au 15 février 2020, chaque agent a distribué et récupéré les questionnaires papier ou s'est assuré du remplissage de la réponse en ligne particulièrement recommandée.

Après la collecte les questionnaires, auparavant saisis informatiquement au jour le jour, ont été transmis à l'INSEE pour le traitement des données. Les résultats ne sont pas encore disponibles.



Commémoration du 8 mai

Le confinement n'a pas permis aux Momèriens, y compris les élus, de commémorer physiquement cet armistice.

Commémoration du 11 novembre

En ce 11 novembre 2020, en respectant les mesures sanitaires, M. Jean-Marie Tapie, Maire, M. Eugène Cazenave et Mme Françoise Berenguel, Adjointes, M. Paul Dabat, porte-drapeau, MM. Bor, Pinot, Rodriguez pour les anciens combattants étaient présents devant le Monument aux Morts de la commune .



Après lecture du message du secrétaire d'État aux Anciens Combattants par M. Bor, Monsieur le Maire a ensuite fait la lecture des Morts pour la France. Une minute de silence a précédé le chant de la Marseillaise par l'assemblée.



11 novembre

Centenaire à Momères...

En janvier 2020, nous avons accueilli autour de la traditionnelle galette, Marcel MARGNAC entouré de sa famille pour fêter les 100 ans de Marcel.

Un centenaire dans le village est toujours un événement. « Celui qui devient centenaire devient un livre d'histoire, une leçon de vie pour ses proches et ses amis . »

Nous souhaitons à Marcel de continuer à être en aussi bonne forme pendant encore très longtemps....



Les travaux réalisés



Salles de fêtes

Peinture, carrelage, VMC, électricité,

79 000€



Sécurisation rue de la Plantère

Busage et goudronnage pour accès piétons et vélos



42 700€



Volets des appartements communaux

13 000€



31 600€

Nettoyage ruisseau

Curage des fossés de la Plantère

Mur du cimetière

Fermeture de l'extension du cimetière



22 500€

Cloche Eglise

Mise au normes électriques et réfection mécanique



4 500€

Toiture école

Réparation de fuites



4 700€

Tables Plantère et Aire de Jeux



7 000€

Matériels d'entretien

Tondeuse, rotatifs et divers équipements

5 000€

Divers travaux de voirie

Chemin de la station, La Gaou, Impasse des Pyrénées, travaux suite à inondations

39 900€



Qu'est-ce qu'un SIVOM ?

Un Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) est un établissement public de coopération intercommunale français, régi par les dispositions de la cinquième partie du code général des collectivités territoriales. Le SIVOM exerce des responsabilités variées qui lui ont été transférées par les différentes communes, souvent du même canton. Ces dernières participent étroitement au pilotage du SIVOM. En effet, ce sont les représentants élus par les conseils municipaux des communes membres qui décident et pilotent les actions du SIVOM par le biais du comité syndical et des différentes commissions.

Rôle du SIVOM Momères – Saint Martin :

Le SIVOM Momères – Saint Martin a pour but de gérer le regroupement pédagogique concernant les deux communes membres en assurant les frais de fonctionnement, l'organisation et le financement du ramassage scolaire (durant la pause méridienne, certaines sorties scolaires), de la cantine et de la garderie. Il a également à sa charge tout le mobilier, le matériel et le fonctionnement des écoles (produits sanitaires, d'hygiène, photocopie...)

Un agent est mis à disposition des enseignantes durant la journée d'école.

En revanche tout l'immobilier est à la charge des mairies. Elles s'occupent de l'entretien et des réparations des bâtiments, des locaux et des extérieurs.

Constitution du Comité Syndical :

Président : Christophe ROMAN élu à Momères

Vice-Présidente : Marie-Claude Fonseca élue à Saint Martin

Régisseuse : Ginette Vénard élue à Saint Martin

Régisseuse suppléante : Christelle Médaille

Élus de Momères :

Madame Françoise Bérenguel, Messieurs Pierre Girardeau et Gilles Semmartin

Élus de Saint Martin :

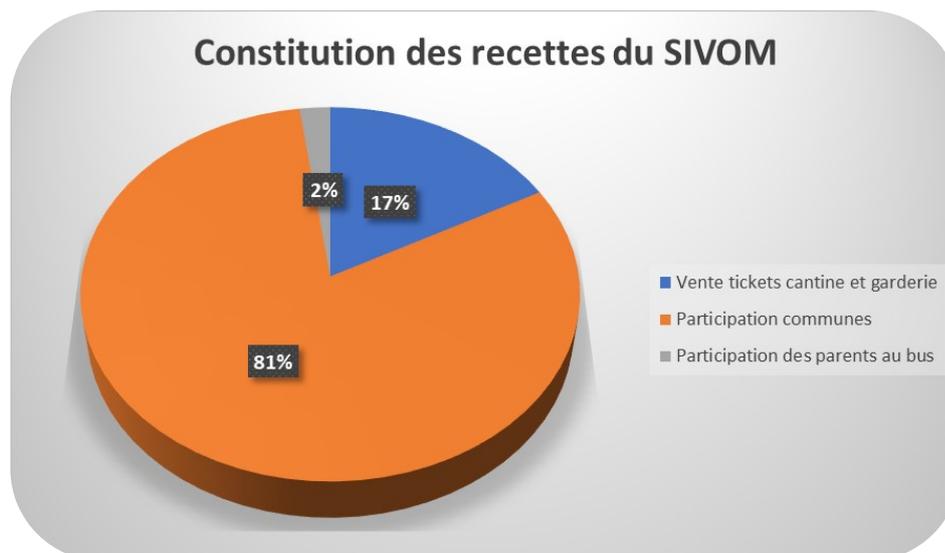
Mesdames Perrine Lacoste et Noëlle Van Heerden, monsieur Christian Garrigos

Fonctionnement:

Le SIVOM fonctionne avec un budget d'environ 125 000 € qui est abondé à 80,7% par les mairies. Celles-ci participent au prorata du nombre d'enfants de leur village scolarisés dans le R.P.I. (regroupement pédagogique intercommunal).

Fonctionnement (suite)

La contribution de notre commune représente 54,21% de la participation des communes.



Chaque année le SIVOM investit pour améliorer les équipements des écoles. Au fil des années, nous avons fait l'acquisition de matériel informatique, remplacé des meubles dans la cuisine, acheté des étagères...

Cette année, le réfrigérateur de la cantine a été remplacé afin d'avoir en plus un congélateur qui permettra aux enfants d'avoir des glaces à la cantine cet été.

Ces investissements sont souvent accompagnés de subventions de l'État et/ou du Département (généralement 25% des montants engagés pour le Département).

Rétrospective sur l'année 2020 :

L'année 2020 a connu une crise sanitaire sans précédent, et malheureusement, elle subsiste encore en ce début d'année 2021.

Cette crise a perturbé le fonctionnement de la structure de manière significative en générant des dépenses imprévues (doublement de certaines lignes budgétaires).

Il a fallu prendre des décisions difficiles concernant le maintien ou la fermeture de certains services tout en étant conscient des désagréments causés auprès des familles. Cela nous a permis de réorganiser le temps de travail des agents afin de répondre aux exigences du protocole sanitaire du gouvernement. Protocole qui lui-même a généré des dépenses en produits d'hygiène désinfectants et virucides, mais aussi pour les équipements de protections individuelles des agents, aménagement des locaux...

Lors de la rentrée de septembre 2020, un assouplissement du protocole ainsi qu'une amplitude horaire des agents plus importante (grâce à des heures supplémentaires) nous ont permis de reprendre une activité "quasi normale".

Ceci a pu se faire avec l'aide des parents qui ont modifié leur organisation.

Espérons que les progrès scientifiques et les efforts de chacun nous permettent d'oublier cette triste période et de reprendre notre vie comme à l'accoutumée.



RPI Momères—Saint Martin

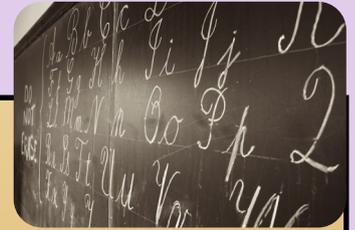
101 élèves sont inscrits au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Momères—Saint Martin depuis septembre 2020.

L'école de Momères regroupe 53 élèves

- 26 élèves (3 Très Petite Section, 10 Petite Section et 13 Moyenne Section) avec Mme Périssère (directrice)
 - 27 élèves (13 Grande Section et 14 Classe Préparatoire) avec Mme Bras
- 3 agents du SIVOM aident au bon fonctionnement des activités: Mmes Coureau, Maillard et Tapie

L'école de Saint Martin regroupe 48 élèves

- 26 élèves de CE (13 CE1 et 13 CE2) avec Mme Priscille Frémez
- 22 élèves de CM (17 CM1 et 5 CM2) avec Mme Anna Hunault (directrice)



Les élèves du CE1 au CM2 ont écrit quelques petits textes relatant de quelques activités Un grand merci à tous les élèves, et à leurs maîtresses!

La fête des sciences

Cette sortie s'est passée le 5 Octobre 2020. Nous avons fait plusieurs ateliers comme : les moustiques tigres, l'espace, comment se font les grottes, c'était passionnant. Ce que nous avons appris pour les grottes c'est que c'est l'eau qui les a créées et on a fait des dessins avec du charbon, pour les moustiques tigres on a appris comment ils étaient venus en France, on a appris comment ils se développaient et pour l'espace nous avons appris qu'on y tombe comme un caillou. **Mathis A, CM**

A la fête des sciences, il y avait toutes sortes de choses, comme le moustique tigre, les planètes et l'énergie, et comment les animaux vivaient dans les grottes. **Maël, CM**

On est allé faire une expérience sur l'air puis on est allés faire une expérience sur les grottes puis une expérience sur les moustiques tigres et c'était trop bien. **Gabriel, CM**

La fête des sciences s'est déroulée comme ça ... Nous avons fait des ateliers au Haras de Tarbes, comme atelier nous avons fait des choses sur les planètes et sur l'énergie solaire et l'énergie. **Louane, CM**

Les moustiques tigres peuvent transporter des maladies. Si quelqu'un est malade, qu'un moustique tigre le pique puis nous pique en suivant, nous allons être malades à notre tour. Les œufs des moustiques tigres résistent au gel et à la neige. Les moustiques tigres sont venus par bateau d'Asie du sud. **Léandre C. et Baptiste, CE**

Le monsieur a mis de l'eau dans un verre. Il a mis une feuille cartonnée sur le verre, il a retourné le verre. Le carton n'est pas tombé ! C'est grâce à l'air qui appuie de tous les côtés. Cela fonctionnait avec de plus en plus d'eau. **Jean et Ethan, CE**

La fête des sciences c'était trop bien parce qu'il y avait beaucoup d'ateliers, il a en avait 8, nous avons fait le moustique tigre, l'air, on était par groupe de 4.

Pablo, CM

A la fête des sciences nous avons fait des jeux, des expériences et beaucoup de sciences. On travaillé sur la Préhistoire, les planète et les feuilles des arbres.

Marjane, CM

Nous avons ramassé des feuilles pour savoir leurs noms et nous avons regardé les animaux des grottes et nous avons fait des sciences sur la Terre.

Mathys.F, CM

La fêtes des sciences c'était cool, on a ramassé des feuilles, après on les a triées, on a vu différentes formes de feuilles, on a fait une expérience sur l'air et après on a parlé de la Terre. **Joshua, CM**

La planète Mars fait un plus grand tour que la Terre autour du Soleil par ce qu'elle est éloignée. **Aïnhoa, CE**

Une exoplanète est une planète qui tourne autour d'une autre étoile que le Soleil. **Lenny et Nolhan, CE**

La piscine

A la piscine, nous avons fait le crawl, c'était trop cool. Nous avons appris à faire l'étoile. Nous avons fait des courses. Le maître nageur était très sympa. **Lou, CM**

Le lundi 7 Septembre commençait la piscine, nous avons fait deux semaines de piscine, tous les après-midis, c'était divisé en 4 groupes et nous travaillions selon les niveaux, nous plongeons, nous nagions le crawl, la brasse... et à la fin on était fatigué. **Anna, CM**

La piscine

Nous sommes allés à la piscine le lundi 7 Septembre au vendredi 18 Septembre. Nous nous sommes bien amusés dans l'eau. **Enora, CM**

A la piscine j'ai appris à nager le crawl, c'était très agréable, l'eau était chaude et le maître nageur était très gentil. J'ai aussi appris à faire l'étoile etc....
Maélie, CM

Nous avons commencé à faire de la piscine du lundi 7 jusqu'au 18 Septembre et c'était trop bien parce que c'était tous les après-midi. **Lilou, CM**

On s'est bien amusés parce qu'on a appris à nager, on faisait des plongeurs, la course, et on passait sous le tapis. **Elia, CM**

On a appris à nager, certains ont passé le savoir nager, on est passés sous un tapis. On s'est bien amusés ! **Mathis D, CM**

Le cross

Le jeudi 3 décembre, nous avons fait le cross à l'école parce qu'avec la Covid, nous n'avons pas pu aller au lac de Soues. Nous avons dû faire 6 tours soit 1 200m. Ceux qui le voulaient pouvaient faire 1 ou 2 tours de plus (1 600 m). Les coureurs qui s'arrêtaient perdaient un point pour l'équipe. Nous étions 5 équipes, 3 équipes ont réussi à atteindre le maximum de points. Il y avait aussi les élèves de CM qui participaient. A la fin, nous avons bu un chocolat chaud et d'autres un chocolat froid, préparés par Léa et Chloé. Bruno et Léa ont fait le service. Compilation d'élèves.

L'exposition Archipel perdu au Carmel

Exposition « archipel oublié » sur les animaux au Carmel : j'ai aimé quand nous avons regardé le tableau du tigre à Paris, c'était intéressant. Et j'ai aimé quand la dame nous a parlé de la dent du mégalo-don, j'ai adoré. **Ethan, CE**

Le concert de mandoline et de clavecin

Nous avons été au Conservatoire de Tarbes écouter un concert de mandoline et clavecin. Les œuvres jouées ont été composées par Beethoven, un compositeur devenu sourd à l'âge de quarante-trois ans. Il était allemand et jouait du piano. **Valentin et Gabin, CE**

Le clavecin ressemble à un piano sauf que les touches blanches et noires sont inversées et il y a 2 étages de claviers. C'est un instrument dont les cordes sont pincées. **Alice et Elsa, CE**

Nous avons appris que ce clavecin avait 208 cordes. La claveciniste a commencé à en jouer depuis l'âge de 5 ans. **Zya, CE**

La piscine

La piscine c'est trop bien, on a appris à nager à l'envers dans l'eau. **Baptiste, CM**

C'était trop bien. Dans mon groupe on a changé plusieurs fois de maître-nageur, et comme on n'était pas beaucoup, on restait souvent dans l'eau. **Soline, CM**

J'ai bien aimé la piscine. Les après-midi c'était super bien, il y avait une piscine qui allait du plus petit au plus grand. Je suis passée sous des tapis, je me suis bien amusée, j'avais une maître nageuse super cool, on devait sauter et faire la bouteille. **Scyllia, CM**

La piscine c'était trop cool et hyper bien ! On faisait des parcours et on allait chercher des anneaux sous l'eau ! **Kelya, CM**

Le musée des Hussards

C'était très intéressant, il avait des habits et après la dame nous a donné une fiche, on devait trouver le nom des chapeaux et après on avait plusieurs jeux. **Nolan, CM**

Les hussards étaient des militaires à cheval. Ils combattaient avec des sabres puis avec des fusils. Ils avaient des tresses de chaque côté du visage. Il y avait du plomb dans ces tresses pour protéger les hussards contre les coups de sabre. Les hussards avaient des uniformes colorés pour se reconnaître pendant les combats. Les hussards étaient très élégants. (Jonah et Léandre J)
Le musée des hussards se trouve dans le jardin Massey. **Léandre et Jonah, CE**

Exposition d'art

J'ai aimé la vidéo du perroquet qui répétait « Je te quitte, je te quitte ». On aurait dit la Terre qui fait du bruit si elle respirait. **Nathan, CE**
Le rhinocéros est enfermé dans un zoo. **Lion, CE**





L'idée d'associer les jeunes à la vie locale de leur commune a fait l'unanimité auprès du Conseil Municipal.

Un groupe de travail s'est vite mis en place.

Il a donc été décidé de lancer un appel à candidature aux jeunes de Momères né(e)s entre 2008 et 2011.

Un Règlement Intérieur a ensuite été validé par le Conseil Municipal.

Huit enfants ont répondu à l'appel à candidature en rédigeant une lettre de motivation. Tous ont été retenus et sont désormais jeunes conseillers pour un mandat d'un an renouvelable.

Les jeunes conseillers se réunissent environ une fois par mois en recevant une convocation par courrier, et par texto.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) constitue un lieu d'apprentissage de la démocratie par l'engagement individuel et collectif. Il a pour vocation d'apporter aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions par une réflexion et une collaboration avec les élus, les services municipaux et les associations.

Sa vocation première est de permettre aux enfants de s'exprimer sur des projets qu'ils souhaitent mettre en place sur la commune.

Les enfants élus participeront à la conception et à la réalisation de projets définis en commun avec les élus référents.



De gauche à droite sur la photo:

1er rang : Anna (10 ans), Lou (9 ans), Lucas (9 ans), Mathilde (9 ans)

2ème rang : Pablo (12ans), Loucas (12 ans), Gabriel (11 ans), Lilou (11 ans)



Séance de travail dans la salle du Conseil



Bilan des premières réunions du Conseil Municipal des Enfants (CME)

Lors de la première réunion le 25 septembre 2020, les jeunes conseillers ont fait connaissance avec les animateurs du conseil municipal. Monsieur le Maire les a ensuite accueilli et les a encouragé à proposer de beaux projets.

Un cahier, ainsi qu'un stylo ont été attribués à chacun pour qu'il puisse noter .

L'équipe leur a expliqué le déroulement d'un Conseil Municipal, le Règlement Intérieur a été lu et commenté. Le fonctionnement du CME a aussi été détaillé, ainsi que le rôle du président et du vice président.

Chaque jeune conseiller a minutieusement pris des notes. Le rendez-vous pour la séance suivante a été fixé.

Lors de la deuxième séance le 16 octobre 2020, le conseil est revenu sur la notion de démocratie, le rôle d'une commune, du maire et le déroulement d'un vote.

Une séance de vote a été organisée (bulletin secret officiel, isoloir, urne officielle) pour élire le président et le vice président. A l'issue du dépouillement, Lilou a été élue Présidente et Gabriel Vice Président (leur rôle sera essentiellement de représenter le CME auprès du Conseil Municipal).

Enfin, chaque jeune a pu s'exprimer sur ses idées de projets dans le village, et les idées n'ont pas manqué: skate park, ludothèque, parcours de santé, de cross... mais aussi des projet plus solidaires et environnementaux: potager collectif, réduction et ramassage de déchets, collecte de vêtements et de jouets pour les plus démunis...

Le 2ème confinement a malheureusement mis en suspens la suite des évènements... nous espérons qu'il pourront reprendre le chemin de la mairie au plus vite!!!

Vous pourrez retrouver la suite de leurs travaux sur le site Internet de la commune.

Une année 2020 très particulière...

La crise sanitaire qui a touché notre pays en mars dernier, le confinement ainsi que toutes les restrictions liées aux manifestations populaires, ont obligé le Comité des Fêtes à annuler tout ce qui avait déjà été programmé (Loto, Feu de la Saint Jean, Fête du Village...)

Dans l'attente de pouvoir à nouveau réunir les habitants du village, nous vous proposons une petite rétrospective sur quelques manifestations à Momères d'hier et d'Autrefois...

Carnaval 2004



Chasse aux œufs de Pâques 2014

Conscrits 2009



Après midi récréative après guerre



Jeux, fêtes 2007



Carnaval 2009



Fête 2019

GYMNASTIQUE

Les cours collectifs, proposés par l'association de gymnastique située à la salle des fêtes de MOMERES, ont été très perturbés cette année par la COVID 19.

Pendant la première période de confinement mi mars ainsi que jusqu'aux vacances d'été, les cours ont dû être interrompus puisque n'étant pas autorisés. Céline nous a transmis plusieurs vidéos pour que l'on puisse continuer cette activité à la maison.

Le 21 septembre après la mise en place d'un protocole sanitaire très strict, les cours ont pu reprendre..

Chaque participant doit avoir son tapis (l'association en a vendu pour une somme modique aux personnes qui le désiraient), désinfection des mains à l'entrée, respect d'une distance de sécurité entre les participants, masque obligatoire à l'entrée et à la sortie des cours, sens de circulation....

Toutes ces précautions ont permis d'assurer les cours jusqu'au confinement du 30 octobre et jusqu'à nouvel ordre puisque les cours ne sont toujours pas autorisés.

Merci à Amandine qui a assuré les cours du lundi en visio et à Céline qui nous a envoyé une ou deux vidéos par semaine pour nous permettre de nous maintenir en forme : gym douce, pilates, stretching, zumba, circuit training, pilates....de quoi satisfaire le maximum de personnes et tous les niveaux .

Nous espérons maintenant pouvoir recommencer en début d'année prochaine si la situation sanitaire le permet.

...Et une, et deux, et trois, et quatre...

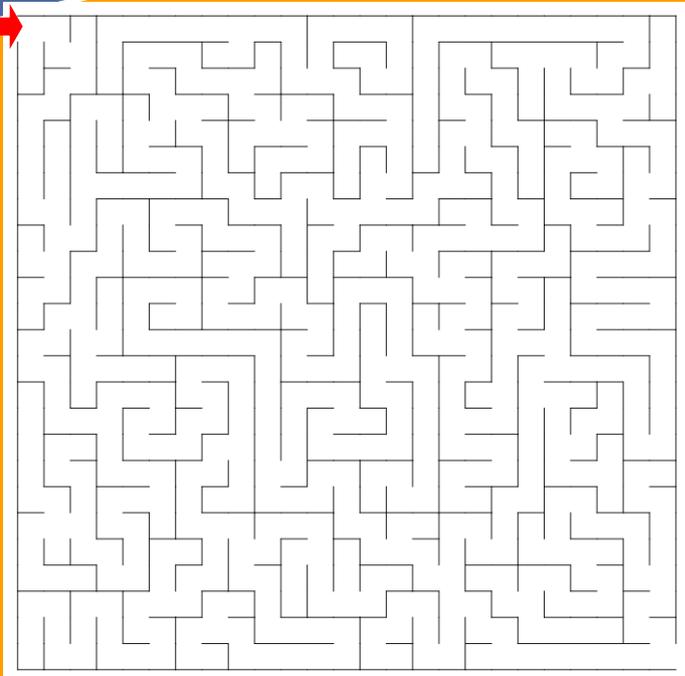
Les Momériens ont accueilli favorablement l'idée des deux boîtes à livres installées il y a un an, route de Tarbes (sous l'abribus) et rue de la plantère, près de l'école (sous l'abri). L'enthousiasme des habitants, jeunes et moins jeunes, mais aussi des personnes de passage, s'est traduit par un usage important de ces boîtes ... au point de les trouver souvent pleines, voire débordantes... Notre équipe a été agréablement surprise par la diversité et le bon état des ouvrages déposés, la variété des auteurs proposés, des partages nombreux de livres et la charte d'utilisation (affichée sur les boîtes) toujours respectée. Au vu du succès rencontré, il a donc été décidé la pose de deux « petites sœurs », l'une située sur la place de l'église, l'autre face au terrain de jeux. A peine installées, elles connaissent également un intérêt certain.

Vous aimez lire, n'hésitez pas à prendre un livre. Vous souhaitez partager vos lectures, déposez-y votre dernier livre, il fera le bonheur d'un lecteur. Soutenons par ces temps pénibles, le plaisir de lire et partageons nos lectures. « **La lecture est une amitié** ». (Marcel Proust).

Face au terrain de jeux



Sur la place de l'église



Pour les petits et les grands



		6			2			
	9		3				7	8
	3			7	4	5		
2				9	1		8	
		9		2		6		
	1		4	5				3
		4	1	8			5	
1	7				6		9	
			2			8		

Saurez-vous retrouver le nom de ce célèbre curé doyen de Lourdes, né à Momères?

Y R L P A E A M E

- Abricotiers
- Beyrede
- Carrerot
- Cerisiers
- Framboisiers
- Gaou
- Gespe
- Grenadiers
- Lacdoncet
- Lanne
- Lapeyrade
- Louyen
- Mirabelliers
- Montaigu
- Moulin
- Mouret
- Muriers
- Neouvielle
- Noisetiers
- Oliviers
- Palencat
- PetiteBergere
- Peupliers
- Plantere
- Pyrenees
- SaintUpery
- RoutedeTarbes
- VergeBielh

Saurez vous retrouver les 28 noms de rues, d'impasses et de lotissements de Momères?
Une lettre peut être commune à plusieurs mots...

N M O N T A I G U S A O E H M S E Q V Q
 E P S E G V S N A O R N S W E X G E P C
 T Y U E D E R Y E B Ç E H R L B R Q L X
 B U O O Ç B E B O Z J L I S L G C A A A
 F R A M B O I S I E R S R V E Y Q I N M
 D X G Q U W T T E Ç H E C B I E Ç Y T A
 V A M M Y A O E K G I A I S V L H Q E E
 N Ç U O V U C P O L F E E T U K O V R H
 O S R U M S I I L M L B J S O W P E E P
 L R I L Z T R E Y H R G R C E A G E A A
 A E E I Q Z B E M A G E H X N R M V S L
 C I R N Y A A O T R I W E Ç E C B A R E
 D T S N R K U E E S P D Ç B A E I O R N
 O E U I D R D N I Y A U E R X N X A Y C
 N S M D E E A R R R M T R C T L R J Y A
 C I Q T T D E E Y Z I E P U A Q J B N T
 E O T U I C N E R T R Q P N S I Ç G G A
 T N O E G E P R E O N E N C K X M Z V S
 C R R X E A S P T Ç R E N E Y U O L L C
 V S Ç S L U Z B U Y P S R E I L P U E P

L'Etat Civil

Naissances

ARTIGUE Julia

10 juillet 2020

CACHOU Léna

23 août 2020

CAZAUX Sacha

16 novembre 2020

DUPONT Angélie

13 janvier 2020

FALIERE Lyna

20 février 2020

PERE Lucie

31 mars 2020

Mariages

BAYONNE Glwadys - MORALES Delphine

15 août 2020

Décès

CAPARROY Claude

16 mai 2020

DOMAS épouse SAURA Christiane

25 août 2020

LABAT Jean Baptiste

16 septembre 2020

NOGUÉS Josette

2 avril 2020

OZCOZ Stéphane

4 juin 2020

PUERTOLAS Jean

28 mars 2020

Informations pratiques

LA MAIRIE : Tél : 05 62 45 95 62

mail: mairiedemomeres@wanadoo.fr

SITE INTERNET: www.momeres.fr

Ouverture au public

Mardi de 14h à 18 h

Jeudi de 14h à 18h

Vendredi de 15h à 19h



Permanences du Maire

et des Adjointes

Mardi de 16h à 18H

Vendredi de 17h à 19h

ou sur rendez-vous



LA SALLE DES FETES: Jusqu'à nouvel ordre, la salle des fêtes reste fermée et ne peut donc pas être louée aux Momèriens

HORGUES - MOMÈRES SAINT-MARTIN

CALENDRIER
DE COLLECTE
2021

V = TRI SÉLECTIF MARDI PAIR

D = ORDURES MÉNAGÈRES VENDREDI PAIR



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V	1 L 05	1 L 09	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L 18	3 J
4 L 01	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L 14	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L 23
8 V	8 L 06	8 L 10	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L 19	10 J
11 L 02	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L 15	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L 24
15 V	15 L 07	15 L 11	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L 20	17 J
18 L 03	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L 16	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L 25
22 V	22 L 08	22 L 12	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L 21	24 J
25 L 04	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L 17	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L 26
29 V		29 L 13	29 J	29 S	29 M
30 S		30 M	30 V	30 D	30 M
31 D		31 M		31 L 22	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L 44	1 M
2 V	2 L 31	2 J	2 S	2 M	2 J
3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 S	4 L 40	4 J	4 S
5 L 27	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 L 36	6 M	6 S	6 L 49
7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 J	8 D	8 M	8 V	8 L 45	8 M
9 V	9 L 32	9 J	9 S	9 M	9 J
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 S	11 L 41	11 J	11 S
12 L 28	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 V	13 L 37	13 M	13 S	13 L 50
14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 L 46	15 M
16 V	16 L 33	16 J	16 S	16 M	16 J
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 S	18 L 42	18 J	18 S
19 L 29	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 L 38	20 M	20 S	20 L 51
21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L 47	22 M
23 V	23 L 34	23 J	23 S	23 M	23 J
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 S	25 L 43	25 J	25 S
26 L 30	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V	27 L 39	27 M	27 S	27 L 52
28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V	29 L 48	29 M
30 V	30 L 35	30 J	30 S	30 M	30 J
31 S	31 M		31 D		31 V

CONTACT@SYMAT.FR

SYMAT - WWW.SYMAT.FR

SYMAT

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS



N° Vert 0 800 816 051

115 RUE DE L'ADOUR - 65460 BOURS

À partir du 1^{er} janvier 2021, la fréquence de collecte des ordures ménagères est modifiée.

La collecte se fera désormais tous les 15 jours suivant le calendrier ci-dessus.

Réalisation de ce numéro du P'tit Momèrien la commission communication.

Mise en page: Julien Monin

Ont participé à la rédaction des articles: Eugène Cazenave, Françoise Berenguel, Christophe Roman, Julien Monin, Jean Claude Leschaeve, les élèves du RPI.